

Décision N° : DG/SG/DPS/DRH10/2026

Casablanca, le

26 MARS 2026

DECISION D'OUVERTURE D'UN APPEL A CANDIDATURE LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DES PECHES

- Vu le Dahir n° 1-69-45 du 4 Hijja 1388 (21 Février 1969) portant création de l'Office National des Pêches (ONP), tel que modifié et complété ;
- Vu la nomination de Madame Amina FIGUIGUI en sa qualité de Directeur Général de l'ONP, à compter du 18 Février 2010 ;
- Vu le Règlement Provisoire portant Statut Particulier du Personnel de l'ONP ;
- Vu l'Organigramme de l'ONP ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu la disponibilité des postes budgétaires au niveau de la loi cadre.

DECIDE

ARTICLE PREMIER :

L'ouverture d'un appel à candidature pour le recrutement d'un Auditeur seniors (Rang chef de service).

ARTICLE DEUX : MISSIONS DU CANDIDAT

Rattaché au Directeur Général, les principales missions de l'Auditeur seniors consistent à :

- Participer à l'élaboration du programme annuel d'audit ;
- Préparer, organiser et conduire les missions d'audit interne des entités de l'Office et s'assurer de l'application des procédures et des normes ;
- Contribuer à la sécurité et la protection du patrimoine de l'Office à travers le contrôle du respect des textes, règlements, procédures et directives de la Direction Générale ;
- Proposer des solutions d'amélioration pertinentes et assurer le suivi de la mise en place des recommandations ;
- Participer à la conception d'outils d'audit et à l'amélioration du référentiel de contrôle interne ;
- Identifier et évaluer les risques significatifs inhérents à l'activité, aux procédures et à l'organisation ;
- Collaborer avec les différentes fonctions pour proposer des recommandations visant à renforcer le contrôle interne, à réduire les risques et améliorer l'efficacité opérationnelle ;
- Présenter les résultats des audits aux parties prenantes internes et au comité d'audit ;
- Suivre et évaluer l'efficacité des mesures correctives mises en œuvre à la suite des recommandations d'audit interne et externe ;
- Participer à la préparation des réunions du Comité d'Audit ;
- Préparer le bilan annuel des réalisations de l'audit interne ;
- Veiller au respect des méthodologies et pratiques professionnelles de l'audit interne.

Cette description prend en compte les principales responsabilités. Elle n'est pas limitative.

www.onp.ma

05 22 24 23 05 - الفاكس: 05 22 24 05 51 - الهاتف: 20 300 - 16243 - ص.ب. رقم 15 زنقة الملازم الأول محمد محروود - ص.ب. 16243 - 20 300 الدار البيضاء

OFFICE NATIONAL DES PECHES - 15, rue du Lieutenant Med Mahroud B.P: 16243-20 300 Casablanca-Maroc Tel.: (212) 522 24 05 51- Fax: (212) 522 24 23 05 - e-mail: onp@onp.ma

I.F.: 1030035 - ICE : 001674301000044

ARTICLE TROIS : PROFIL DU CANDIDAT

CONDITIONS - CANDIDAT EXTERNE	CONDITIONS - CANDIDAT INTERNE / STATUTAIRE/ CDI
- Être de nationalité marocaine ; - Être titulaire d'une licence ou plus ; - Avoir une expérience minimale de 4 ans (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dans le domaine d'audit dont 2 ans au minimum dans un poste de responsabilité.	- Être classé à l'échelle 09 ou plus ; - Être titulaire d'un diplôme de technicien ou équivalent ou plus ; - Avoir une expérience de 4 années ou plus (à la date limite de dépôt du dossier de candidature) dont 2 années à l'ONP.

ARTICLE QUATRE : DOSSIER DE CANDIDATURE

- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation (précisant le poste à pourvoir) ;
- Copie des diplômes (**les diplômes délivrés par des établissements privés ou étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;
- Copie des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Une proposition de plan d'action en rapport avec les attributions du poste souhaité.

ARTICLE CINQ : MODALITES DE DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats sont tenus, avant le **10 AVR. 2026** à 16h30 d'envoyer leurs dossiers de candidature **constitués des pièces de l'article 4** (scannées en version PDF **en un seul document**) et transmis obligatoirement sur le lien suivant : http://rhspace.onp.ma/rh_onp

NB :

- Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération ;
- Tout dossier de candidature incomplet ou sous un autre format que PDF sera rejeté.

Le Directeur Général instituera par décision une commission pour l'organisation des entretiens avec les candidats éligibles.

Signature

Signature
Le Secrétaire Général
BOUMELHOUZ Abdelhak